

Demandes de documents

[Traduction]

QUESTIONS TRANSFORMÉES EN ORDRES DE DÉPÔT DE DOCUMENTS

M. David Smith (secrétaire parlementaire du président du Conseil privé): Madame le Président, si la question n° 2214 inscrite au nom du député d'Edmonton-Nord (M. Paproski) pouvait être transformée en ordre de dépôt de document, le document serait déposé immédiatement. Je signale pour l'édification du député du Yukon (M. Nielsen) qu'il pèse environ 10 livres.

Mme le Président: Est-ce d'accord?

Des voix: D'accord.

[Texte]

LES SOMMES VERSÉES AUX GROUPES ETHNIQUES DU CANADA

Question n° 2214—**M. Paproski:**

1. Du 1^{er} janvier 1980 au 31 janvier 1981, combien le gouvernement a-t-il versé à chaque groupe ethnique du Canada et, dans chaque cas, *a*) quelles étaient l'origine et l'adresse postale du groupe, *b*) quand, *c*) à quelles fins, *d*) en vertu de quel programme, *e*) combien avait été demandé à l'origine?

2. Pour la même période, combien le gouvernement a-t-il versé à chaque publication ou journal ethnique du Canada et, dans chaque cas, *a*) quelles en étaient l'origine et l'adresse postale, *b*) quand, *c*) à quelles fins, *d*) en vertu de quel programme, *e*) combien avait été demandé à l'origine, *f*) s'agissait-il d'une subvention ou de publicité et, dans ce dernier cas, quel était le texte de l'annonce?

(Le document est déposé.)

[Traduction]

M. Smith: Madame le Président, puis-je demander que les autres questions restent au *Feuilleton*.

Mme le Président: Les autres questions restent-elles au *Feuilleton*?

Des voix: D'accord.

* * *

DEMANDES DE DOCUMENTS

M. David Smith (secrétaire parlementaire du président du Conseil privé): Madame le Président, auriez-vous l'obligeance de faire l'appel des avis de motion portant production de documents n°s 36, 37 et 49?

[Texte]

LES COMMUNICATIONS CONCERNANT LE CENTRE DE RECHERCHES POUR LE DÉVELOPPEMENT INTERNATIONAL

Motion n° 36—**M. Stewart:**

Qu'une humble adresse soit présentée à Son Excellence la priant de faire déposer à la Chambre copie des communications, comptes rendus ou notes d'entrevue, de service, notes sur les transcriptions de conversations téléphoniques, demandes de bourses, bourses d'études et bourses universitaires, échangés entre le gouvernement, par l'entremise du Centre de recherches pour le développement international, et toute autre personne ou groupe demandant qu'on leur accorde

ou envisage de leur accorder de l'aide financière du Centre de recherches pour le développement international, spécialement au sujet de subventions, bourses universitaires ou commandite financière de personnes détenant ou ayant détenu un poste élu ou nommé au gouvernement d'autres pays ou qui étaient ou sont membres de partis politiques reconnus d'autres pays.

[Traduction]

M. Russell MacLellan (secrétaire parlementaire du ministre de l'Expansion économique régionale): Le Centre de recherches pour le développement international examine les demandes de bourses, bourses d'études et bourses universitaires depuis plus de dix ans.

Le nombre des seules demandes qui ont été acceptées dépasse 3,000. Celui des demandes qui ont été rejetées et des demandes en instance est encore plus élevé.

Dans la grande majorité des cas, ces demandes ont fait l'objet de dossiers volumineux. Il ne serait donc pas pratique de déposer sur le bureau de la Chambre copie de toutes les communications, comptes rendus ou notes d'entrevue, notes de service, notes sur les transcriptions de conversations téléphoniques, des demandes de bourses, bourses d'études et bourses universitaires, échangés entre le CRDI et toute personne ou tout groupe demandant qu'on leur accorde ou envisage de leur accorder de l'aide financière.

En outre, madame le Président, les dossiers du CRDI ne précisent pas si les requérants sont membres de partis politiques, et non plus s'ils détiennent ou ont détenu un poste ou tant qu'élus ou titulaires dans le gouvernement d'autres pays.

Je demande donc, madame le Président, que la motion soit retirée.

M. Stewart: Qu'elle soit reportée à l'ordre du jour.

Mme le Président: La motion est reportée à l'ordre du jour.

(Motions n°s 37 et 49 sont reportées.)

[Texte]

LES LETTRES ET COMMUNICATIONS ÉCHANGÉES ENTRE LE MINISTRE DES COMMUNICATIONS ET LA SOCIÉTÉ RADIO-CANADA TOUCHANT LA PARTIALITÉ DE L'INFORMATION

Motion n° 94—**M. Herbert:**

Qu'une humble adresse soit présentée à Son Excellence la priant de faire déposer à la Chambre copie des procès-verbaux, lettres et autres communications échangés l'an dernier entre le ministre des Communications et la Société Radio-Canada touchant l'impartialité ou la partialité de l'information.

[Traduction]

M. Herbert: Je demande que la motion soit reportée à l'ordre du jour, madame le Président.

Mme le Président: La motion est reportée à l'ordre du jour.

M. Smith: Madame le Président, le gouvernement accepte les avis de motion portant production de documents n°s 72 et 85.